

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE ET ELEMENTAIRE 2018-2019

COMMUNE DE QUINT-FONSEGRIVES

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle ou à l'école élémentaire, un dossier, ***que vous devez retirer en mairie***, doit être rempli avant de **prendre RDV pour la pré-inscription auprès de Monique Fériol**: 3 rue des côteaux (en face de la Médiathèque) – 31130 Quint-Fonsegrives Tél : 05- 61-24-54-54 (ligne directe) : monique.feriol@mairie-quint-fonsegrives.fr

Des permanences seront assurées à compter du **mercredi 21 mars 2018** :

- Les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Nous vous rappelons qu'il faut **impérativement** vous munir lors de l'entretien :

- De la **fiche de renseignements** dûment remplie et **signée par les 2 parents**, avec la **photo collée** et non agrafée,
- Du justificatif de **l'assurance scolaire** (responsabilité civile et individuelle accident)
- Du **livret de famille original** (avec les photocopies des parents + enfant à scolariser si vous pouvez les faire),
 - o Pour les parents divorcés, le jugement du divorce
 - o Pour les parents séparés, le jugement pour la garde de l'enfant
- Du **carnet de santé original** (avec les photocopies des vaccins + maladies contagieuses si vous pouvez les faire),
- De la **fiche cantine remplie et signée par les 2 parents**
- D'un **justificatif de la CAF** pour le **quotient familial** (à imprimer en ligne ou à la CAF directement pour les familles qui sont allocataire sinon l'avis d'imposition année 2018 (déclaration sur les revenus de 2017))
- D'un **certificat de radiation** pour les élèves déjà scolarisés dans une autre commune (obligatoire),
- Pour les nouveaux résidents, d'un **justificatif de domicile** (acte notarié, facture, bail...)